



CONFÉRENCE DES PARTIES

Quatrième session

Bonn, 11-22 décembre 2000

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROGRAMME ET BUDGET

**c) RAPPORT SUR L'ÉTAT DES FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE
DE LA CONVENTION EN 1999**

Note du secrétariat

Additif

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION.....	1 – 6	3
A. Mandat	1 – 3	3
B. Champ du rapport	4 – 6	3
II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION.....	7 – 51	4
A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires.....	7 – 48	4
B. Contribution supplémentaire du gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention	49	21
C. Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention.....	50 – 51	22
III. RESSOURCES HUMAINES	52 – 58	23
A. Budget de base.....	52 – 57	23
B. Dépenses d'appui aux programmes.....	58	25

¹ ICCD/COP(4)/1.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE	59 – 60	25

Annexes

I. État des contributions au budget de base au 31 décembre 1999		26
II. Fonds supplémentaires : contributions versées et contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1999		31
III. État des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention au 31 décembre 1999		32

Tableaux

1. Récapitulatif des recettes 1999		4
2. Dépenses par programme en 1999		6
3. Total des dépenses en 1999 par objet de dépense		7
4. Dépenses au titre du programme Organes directeurs pour 1999		8
5. Dépenses au titre du programme Direction exécutive et administration en 1999		9
6. Dépenses au titre du programme Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires en 1999		10
7. Dépenses effectuées en 1999 pour faciliter l'application de la Convention...		11
8. Dépenses au titre de la facilitation et de l'application et de la coordination dans la région de l'Afrique en 1999		12
9. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Asie en 1999		13
10. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 1999		15
11. Dépenses engagées en 1999 pour faciliter l'application et la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale		16
12. Dépenses engagées en 1999 au titre des relations extérieures et de l'information		17
13. Dépenses effectuées en 1999 au titre de l'administration et des finances		19
14. Dépenses relatives au Mécanisme mondial en 1999		20
15. Compte administratif du budget de base du Mécanisme mondial en 1999....		21
16. Situation du Fonds d'affectation spéciale pour la participation Dépenses au 31 décembre 1999		22
17. Postes du secrétariat de la Convention en 1999 par source de financement..		23
18. Répartition géographique des fonctionnaires relevant du budget de base et du compte d'appui aux programmes dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur		24

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. En vertu de l'alinéa d) de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence (ICCD/COP(1)/11/Add.1) l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence des Parties comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et arrangements financiers.
2. Le Secrétaire exécutif a soumis à la Conférence des Parties, à sa troisième session, des rapports sur l'exécution du budget de la Convention pour 1999, sur l'état du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires et sur l'état du Fonds spécial pour la participation au processus de la Convention au 31 juillet ainsi que des chiffres estimatifs allant jusqu'au 31 décembre 1999. Le présent rapport récapitule les résultats effectifs pour l'ensemble de l'exercice budgétaire 1999.
3. À sa troisième session, après avoir pris note du rapport du Secrétaire exécutif sur les questions administratives et financières, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa quatrième session sur l'exécution du budget de la Convention et de lui présenter des propositions sur la manière dont le processus de budgétisation et d'établissement des états financiers pourrait être amélioré, compte tenu de l'évolution des pratiques suivies à cet égard dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique et dans toute autre organisation internationale pertinente. En réponse à cette demande, dans le présent rapport figurent, venant s'ajouter à ceux relatifs au taux d'exécution, des renseignements sur la mise en œuvre du programme et les résultats obtenus.

B. Champ du rapport

4. Le présent document est structuré comme suit :
 - a) La section II contient des informations sur l'état annuel au 31 décembre 1999 des quatre fonds d'affectation spéciale gérés par le secrétariat, à savoir : le Fonds d'affectation générale pour le budget de base (Budget de base), le Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires de la Convention (Fonds supplémentaire), le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention (Fonds pour la participation) et le Fonds d'affectation spéciale pour la contribution supplémentaire aux activités de la Convention par le gouvernement du pays hôte (Fonds de Bonn);
 - b) La section III contient des renseignements sur la gestion des ressources humaines;
 - c) La section IV fournit des renseignements sur l'état de la réserve de trésorerie.
5. Lors de l'examen du présent rapport d'exécution, il convient d'avoir à l'esprit que le montant du budget approuvé s'établissait à 6,1 millions de dollars (ici et par la suite dollar s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique) mais que le total des contributions versées n'a atteint que 4 956 800 dollars. En outre, un million de deutsche mark (correspondant à 601 383 dollars au taux de change officiel du mois de janvier 1999) a été reçu à titre de contribution spéciale du Gouvernement allemand au budget de base, portant ainsi le budget total

à 5 558 183 dollars. Aux termes de la décision 6/COP.2, le secrétariat était tenu de réaliser des économies correspondant à un million de deutsche mark. Après déduction des coûts d'appui aux programmes et de la réserve de trésorerie, le montant disponible pour les programmes se chiffrait à 4 541 800 dollars.

6. Le présent document doit se lire en parallèle avec les autres documents concernant les questions administratives et financières relatives à la Convention établis par le secrétariat à l'intention de la quatrième session, à savoir :

a) Le rapport sur l'état du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires (ICCD/COP(4)/2/Add.4);

b) Les états financiers vérifiés du Fonds d'affectation spéciale de la Convention pour 1999 (ICCD/COP(4)/2/Add.5).

II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION

A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires

1. Rapport sur les recettes

7. L'état récapitulatif des contributions au budget de base et aux activités supplémentaires figure ci-après (tableau 1).

Tableau 1. Récapitulatif des recettes 1999
(En dollars)

Source	Contributions reçues au titre du budget de base au 31 décembre 1999	Contributions au Fonds supplémentaire au 31 décembre 1999
Contributions statutaires des Parties pour 1999	4 962 259	-
Contribution spéciale de l'Allemagne (1 million DM)	601 383	-
Solde du Fonds supplémentaire reporté de 1998	-	1 582 658
Contributions volontaires au Fonds supplémentaire pour 1999		3 761 348
Total partiel	5 563 642	5 344 006
Intérêts perçus	27 622	39 874
Total	5 591 264	5 383 880

8. Au 31 décembre 1999, 62 Parties avaient versé leurs contributions. Sur le total des contributions statutaires versées (4 962 259 dollars) quelque 402 125 dollars correspondaient à un trop-perçu imputable à la diminution desdites contributions découlant de l'accroissement du nombre des Parties à la Convention. Ce trop-perçu sera défalqué des contributions statutaires futures des Parties concernées. Le total des contributions statutaires versées représentait 91,9 % de leur montant approuvé. À la fin de la période sur laquelle porte le présent rapport, 97 pays Parties n'avaient toujours pas versé leurs contributions respectives, dont le montant cumulé atteignait 396 736 dollars. Le Secrétaire exécutif a adressé des lettres de rappel invitant toutes les Parties ne l'ayant pas encore fait à verser sans tarder l'intégralité de leur contribution. Les contributions au budget de base sont récapitulées à l'annexe I, les contributions au Fonds supplémentaire à l'annexe II et les contributions au Fonds pour la participation à l'annexe III.

9. S'ajoutant à ce qui précède, une contribution volontaire d'un montant de 601 383 dollars (un million de deutsche Mark) a été reçue du gouvernement du pays hôte. Cette contribution est comptabilisée dans le tableau 1.

2. Rapport sur les dépenses

10. Les états récapitulatifs des dépenses effectives au titre du budget de base et du Fonds supplémentaire pour 1999, ventilées par programme et par objet de dépense respectivement, se trouvent dans les tableaux 2 et 3.

11. Lors de l'examen de ces tableaux, il convient d'avoir à l'esprit qu'il s'agissait du premier exercice budgétaire et que le secrétariat ne possédait pas encore l'expérience requise pour procéder à une estimation précise des dépenses à engager au titre des divers objets de dépense. Les enseignements tirés de l'exercice budgétaire 1999 concourront à améliorer l'exactitude des budgets à l'avenir.

12. Les dépenses effectives pour l'année se sont élevées à 4 520 912 dollars, soit 99,5 % du budget approuvé par la Conférence des Parties à sa deuxième session (4 541 800 dollars, voir plus haut par. 5). Toutefois il convient de noter que ces dépenses n'ont pu être réalisées que grâce au trop-perçu mentionné plus haut (par. 8), certains pays n'ayant toujours pas versé leur contribution. On s'attend à ce que les contributions en retard soient versées intégralement en 2000 mais dans le cas contraire le secrétariat devrait effectuer un tirage sur la réserve de trésorerie afin de rembourser les fonds utilisés provenant du trop-perçu.

Tableau 2. Dépenses par programme en 1999
(En dollars)

Programme	Budget 1999	Dépenses effectives 1999	%	Fonds supplémentaire
Organes directeurs	42 000	33 089	78,8	0
Direction exécutive et administration	625 000	704 418	112,7	56 082
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires	542 000	475 142	87,7	402 243
Facilitation de l'application et de la coordination	1 384 000	1 214 609	87,8	1 726 144
Relations extérieures – Information et ONG	388 000	325 142	83,8	367 715
Administration et finance	1 000 500	781 512	78,1	0
Mécanisme mondial	1 003 000	987 000	98,4	0
Total partiel	4 984 500	4 520 912	90,7	2 552 184
Dépenses d'appui aux programmes ^a	648 000	503 322	77,7	287 239
Total	5 632 500	5 024 234	89,2	2 839 423
Réserve de trésorerie	467 500	371 765	79,5	382 828
Total général	6 100 000	5 395 999	88,5	3 222 251

^a Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGB/188, par. 47), une déduction correspondant à 13 % du montant des dépenses effectuées à l'aide de ressources provenant des fonds d'affectation spéciale est opérée au titre de l'appui aux programmes, sauf exception autorisée par le Contrôleur. Le montant de ce prélèvement, calculé à partir du chiffre des dépenses effectives, est crédité à l'ONU.

Tableau 3. Total des dépenses en 1999 par objet de dépense
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives 1999	%	Fonds supplémentaires
Dépenses de personnel	2 940 000	2 361 664	80,3	56 082
Consultants et experts	158 000	253 233	160,3	186 433
Frais de voyage des représentants et des participants	0	31 479		638 011
Frais de voyage du personnel	355 500	506 134	142,4	89 630
Services contractuels	15 000	16 592	110,6	113 452
Dépenses générales de fonctionnement	464 000	307 480	66,3	0
Frais de représentation	14 000	5 291	37,8	0
Fournitures et accessoires	35 000	52 039	148,7	0
Dons	1 003 000	987 000	98,4	1 468 576
Total partiel	4 984 500	4 520 912	90,7	2 552 184
Dépenses d'appui aux programmes	648 000	503 322	77,7	287 239
Total	5 632 500	5 024 234	89,2	2 839 423
Réserve de trésorerie	467 500	371 765	79,5	382 828
Total général	6 100 000	5 395 999	88,5	3 222 251

13. Les économies décidées par la Conférence des Parties ont été rendues possibles, pour l'essentiel, par un taux anormalement élevé de vacances de poste. S'ajoutant aux économies directes en traitements et dépenses connexes, ce taux de vacances élevé a contribué à abaisser encore le taux d'engagement des dépenses générales de fonctionnement au début de la période considérée. Il convient de souligner que les montants des dépenses et des dépenses générales de fonctionnement sont directement fonction du nombre de membres du personnel en activité. La part du coût des services d'entretien et autres nécessaires au fonctionnement des locaux communs (Haus Carstanjen) imputable à la Convention sur la lutte contre la désertification a donc été sensiblement inférieure aux prévisions.

14. Pour réaliser des économies supplémentaires au titre du compte du budget de base, chaque fois que possible, le secrétariat : a) recueille et utilise des contributions volontaires au titre du Fonds supplémentaire, du Fonds de Bonn et du Fonds pour la participation; b) a recours au compte d'appui aux programmes (voir plus loin, par. 58); c) impose un contrôle très rigoureux de l'utilisation des ressources inscrites au budget de base.

15. Les tableaux 2 et 3 font apparaître que le volume global des dépenses au titre du budget de base a représenté 88,5 % du budget approuvé mais que pour les objets de dépense ci-après les dépenses effectives ont été supérieures au montant inscrit au budget-programme pour 1999 (ICCD/COP(2)/2) :

a) Consultants et experts. En raison de la lenteur du processus de recrutement en début d'année, le secrétariat a dû engager pour des périodes de courte durée du personnel et des consultants afin d'assumer des fonctions qui, à l'avenir, seront exercées par du personnel permanent. En outre, le secrétariat a dû faire appel à des experts aux fins de poursuivre l'action menée pour sensibiliser à la Convention et faciliter les processus de ratification ou d'adhésion dans les régions touchées de l'Europe, de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine et des Caraïbes;

b) Frais de voyage du personnel. Vu les relations existant entre la Convention et d'autres instruments internationaux, le personnel du secrétariat est appelé à participer activement aux réunions d'autres conventions, d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales. Les fonctionnaires relevant du programme Direction exécutive et administration ont de nouveau mené des consultations avec des autorités gouvernementales, des organismes intergouvernementaux et d'autres partenaires en vue d'une coopération aux fins de l'application aux niveaux national, sous-régional et régional de la Convention sur la lutte contre la désertification;

c) Services contractuels. Aucun financement supplémentaire n'a pu être mobilisé pour couvrir le coût des services de traduction fournis à la réunion du Groupe spécial d'experts sur les connaissances traditionnelles et il a fallu l'imputer sur le budget de base;

d) Fournitures et accessoires. Comme il s'agissait de la première année de fonctionnement du secrétariat permanent, les repères faisaient défaut pour estimer le volume des fournitures de bureau nécessaires pour l'ensemble de l'année. À l'avenir, les prévisions budgétaires devraient être plus conformes aux besoins réels.

3. Mise en œuvre du programme

Organes directeurs

Tableau 4. Dépenses au titre du programme Organes directeurs pour 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives 1999	Fonds supplémentaire
Frais de voyage du personnel	32 000	29 860	0
Frais de représentation	10 000	3 229	0
Total	42 000	33 089	0

16. Les dépenses engagées au titre de ce programme ont servi à financer l'envoi de cinq agents techniques du Secrétariat des Nations Unies (New York) à Recife (Brésil), pour y assurer le service de la troisième session de la Conférence des Parties ainsi que les frais de représentation afférents à ladite session.

Direction exécutive et administration

Tableau 5. Dépenses au titre du programme Direction exécutive et administration en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives 1999	Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (1SSG, 1D-1, 1P-3, 2G)	480 000	474 000	56 082
Consultants et experts	42 000	69 486	0
Frais de voyage des représentants et participants		(424)	0
Frais de voyage du personnel	99 000	158 994	0
Frais de représentation	4 000	2 061	0
Total	625 000	704 418	56 082

17. Le total des dépenses au titre de ce programme s'est monté à 704 418 dollars (soit 112,7 % du budget approuvé), se ventilant en : traitements et dépenses connexes du personnel relevant de la Direction exécutive et de l'administration, honoraires et frais de voyage des consultants, voyages officiels et frais de représentation.

18. Le personnel relevant du programme Direction exécutive et administration a défini les grandes orientations en se fondant sur les décisions de la Conférence des Parties, a assuré la coordination des activités du secrétariat et a fourni des avis aux organes de la Convention. Dans le domaine des relations extérieures, le Secrétaire exécutif a accordé un rang de priorité élevé au resserrement de la coopération et au renforcement des synergies avec les autres conventions, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales gouvernementales aussi bien que non gouvernementales. Le personnel affecté à la gestion a en outre assuré le transfert sans heurt de Genève à Bonn du secrétariat et procédé au recrutement des effectifs. Le Secrétaire exécutif a également accordé la priorité à l'action de sensibilisation et de plaidoyer concernant les questions liées à la désertification, dans le souci de mobiliser un soutien accru à l'échelon mondial pour la Convention. En 1999, 15 nouvelles Parties ont adhéré à la Convention ou l'ont ratifiée, portant à 160 le total des Parties à la fin de ladite année. Des travaux préparatoires non négligeables ont été menés pour faire en sorte qu'un grand nombre d'autres pays développés ou en développement adhèrent à la Convention à très brève échéance.

Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires

Tableau 6. Dépenses au titre du programme Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives 1999	Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (2P-5, 1P-3, 1P-2, 1G)	442 000	350 607	0
Consultants et experts	-	41 591	37 204
Frais de voyage des représentants et participants	20 000	31 718	110 459
Frais de voyage du personnel	65 000	40 634	7 080
Services contractuels	15 000	10 592	0
Dons au PNUE	0	0	247 500
Total	542 000	475 142	402 243

19. Sur les 475 142 dollars consacrés au titre du budget de base à l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, quelque 350 605 dollars ont servi à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel tandis que 41 591 allaient à l'élaboration des documents officiels de la Conférence des Parties. Les frais de voyage des représentants à la réunion du bureau du CST se sont montés à 31 718 dollars tandis que les frais de voyage de membres du personnel au titre de leur participation à des ateliers scientifiques et à des réunions des groupes spéciaux se chiffraient à 40 634 dollars. Un total de 10 592 dollars a été consacré aux services d'interprétation pour la réunion du bureau du CST. Un montant de 402 243 dollars provenant du Fonds supplémentaire a été affecté à l'appui aux activités scientifiques et techniques.

20. Conformément à la décision 24/COP.2, la troisième session de la Conférence des Parties s'est tenue à Recife (Brésil) du 15 au 26 novembre 1999. Les délégations de 129 Parties et observateurs ainsi que sept représentants d'organisations internationales y ont participé. La troisième session de la Conférence des Parties a engagé un processus d'évaluation de l'application de la Convention et examiné 43 rapports soumis par des pays africains touchés Parties et des organisations sous-régionales. La Conférence a en outre adopté 23 décisions, dont une relative au budget de la Convention pour l'exercice biennal 2000-2001, une autre relative à la procédure d'examen de la mise en œuvre de la Convention, une autre relative au premier examen des politiques, modalités de fonctionnement et activités du Mécanisme mondial, et une autre encore relative à une initiative en faveur de la prise d'engagement aux fins du renforcement de la mise en œuvre de la Convention.

21. Cinquante-trois documents ont été établis en prévision de la troisième session de la Conférence des Parties et au cours des deux semaines de travaux 29 documents de session ont été élaborés et publiés.

22. En parallèle avec les séances officielles de la Conférence, les 22 et 23 novembre 1999 s'est tenue une table ronde à laquelle ont participé 39 parlementaires de 28 pays. La Conférence a pris

note de la déclaration des parlementaires (décision 21/COP.3), qui a été incorporée dans le rapport officiel de la Conférence des Parties sur sa troisième session (ICCD/COP(3)/20).

23. En 1999, se sont tenues à Bonn (Allemagne) deux réunions du bureau de la Conférence et une réunion du bureau du Comité de la science et de la technologie. Des représentants de tous les groupes régionaux ont fourni au secrétariat des indications concernant l'établissement de l'ordre du jour provisoire de la troisième session de la Conférence. Les deux bureaux ont été tenus en permanence informés des activités du secrétariat visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national, sous-régional et régional.

Facilitation de l'application et de la coordination

Tableau 7. Dépenses effectuées en 1999 pour faciliter l'application de la Convention
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Unité Afrique	Unité Asie	ALC/ERPI	Médit. Sept.	Total des dépenses 1999	Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (3P-5, 3P-4, 3P-3, 4-G)	1 210 000	325 100	345 500	247 033	98 606	1 016 239	0
Consultants et experts	53 000	42826	34 565	12 183	0	89 574	149 229
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	0	0	0	384 314
Frais de voyage du personnel	121 000	53 581	51 259	0	3 956	108 796	82 550
Services contractuels							45 475
Dons							1 064 576
Total	1 384 000	421 507	431 324	259 216	102 562	1 214 609	1 726 144

24. En 1999, au titre de la facilitation de l'application et de la coordination de la Convention, on a mené une action de sensibilisation et on a apporté un soutien à la formulation de programmes d'action aux niveaux national, sous-régional et régional ainsi qu'aux préparatifs et à la planification des rapports nationaux à soumettre à la Conférence des Parties. Il convient de noter que dans bien des cas le secrétariat a soutenu des activités en coordination avec d'autres acteurs afin de parvenir aux résultats escomptés.

25. Le Fonds supplémentaire a en outre permis d'aider à l'organisation de neuf séminaires nationaux de sensibilisation, de trois réunions sous-régionales, de trois réunions régionales et quatre ateliers régionaux, de deux réunions interrégionales et de trois réunions mondiales. Plusieurs autres séminaires, ateliers et réunions en rapport avec la Convention tenus aux niveaux national, sous-régional et régional, ont par ailleurs été facilité par l'appui apporté par diverses institutions sous-régionales, régionales ou non gouvernementales. Un soutien a été apporté à certains pays, à leur demande, en vue de faciliter le processus de mise en œuvre.

26. À la fin 1999, 160 pays étaient Parties à la Convention et 42 pays africains avaient soumis leurs rapports nationaux respectifs à la Conférence des Parties. Au total, 29 programmes d'action nationaux ont été finalisés dans les différentes régions tandis que trois programmes d'action sous-régionaux étaient lancés dans la région de l'Afrique et trois autres dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Des préparatifs en vue de la mise en place de six réseaux de programmes thématiques régionaux ont été menés pour la région de l'Afrique et celle de l'Asie. Un soutien a de plus été apporté, à l'aide de contributions extrabudgétaires, au fonctionnement des trois unités de coordination régionale. Les activités susmentionnées ont permis de passer de l'action de sensibilisation à la Convention à la facilitation de l'élaboration de programmes de lutte contre la désertification et à la promotion d'accords de partenariat aux fins de leur mise en œuvre en temps opportun.

Tableau 8. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Afrique en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget de base	Fonds supplémentaire	Total des dépenses 1999
Dépenses de personnel (1P-5, 1P-4, 1P-3, 1G)	325 100	0	325 100
Consultants et experts	42 826	129 601	172 427
Frais de voyage des représentants et participants	0	147 826	147 826
Frais de voyage du personnel	53 581	49 914	103 495
Services contractuels	0	38 475	38 475
Dons	0	764 576	764 576
Total	421 507	1 130 392	1 551 899

27. Sur les 421 507 dollars affectés au titre du budget de base à la facilitation de l'application et de la coordination de la Convention dans la région de l'Afrique, 325 100 dollars sont allés aux traitements et autres dépenses de personnel, 53 581 dollars aux frais de voyage de membres du personnel dépêchés à des réunions nationales, régionales ou sous-régionales et 42 826 dollars à des consultants et experts chargés des préparatifs de réunions nationales, régionales ou sous-régionales. Un montant de 1 130 392 dollars provenant du Fonds supplémentaire a été affecté à l'appui aux activités de facilitation.

28. Le secrétariat a aidé les pays africains touchés Parties à élaborer leurs rapports nationaux à l'intention de la troisième session de la Conférence des Parties. En outre, le secrétariat a facilité l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et de forums nationaux pour le lancement ou l'approbation de programmes d'action nationaux. Des forums sous-régionaux pour la mise au point et l'adoption des programmes d'action sous-régionaux ont également bénéficié d'un soutien de même que la formulation de projets pilotes transfrontières pour les régions du Maghreb et du Sahel. À l'échelon national, le secrétariat a facilité l'organisation de la troisième Conférence régionale pour l'Afrique et de deux ateliers pour la formulation de recommandations sur les activités de deux réseaux de programmes thématiques. Un soutien a de plus été apporté aux activités entreprises par l'unité de coordination régionale.

29. Les résultats des activités de facilitation peuvent se récapituler comme suit :

a) À présent, les 52 États africains ont ratifié la Convention. À l'échelon national, des pays ont accompli des progrès sensibles sur la voie de la formulation de leurs programmes d'action nationaux; les programmes d'action nationaux finalisés sont actuellement au nombre de 13 et la plupart ont déjà été officiellement approuvés par les gouvernements concernés. Ces pays ont engagé des consultations avec leurs partenaires dans le domaine du développement en vue de la négociation et de la conclusion d'accords de partenariat;

b) Trois programmes d'action sous-régionaux ont été finalisés et les institutions sous-régionales concernées ont mis en route les activités prioritaires mises en évidence dans lesdits programmes;

c) Afin d'assurer la complémentarité entre les programmes d'action nationaux et sous-régionaux, le secrétariat a apporté aux organisations sous-régionales concernées le soutien voulu pour leur donner les moyens de fournir à leurs États membres respectifs l'appui technique que réclame l'élaboration de leurs programmes d'action;

d) La Conférence régionale pour l'Afrique préparatoire à la troisième session de la Conférence des Parties a permis aux ministres et aux représentants des centres nationaux de coordination d'examiner en détail les rapports nationaux, sous-régionaux et régionaux devant être soumis à la troisième session. Les participants ont approuvé plusieurs recommandations présentant de l'importance dans l'optique des délibérations de la troisième session de la Conférence des Parties;

e) L'appui fourni pour faciliter l'élaboration des programmes d'action régionaux a débouché sur la désignation de centres de coordination institutionnelle chargés de coordonner les six réseaux de programmes thématiques ainsi que sur le lancement, vers la fin de l'année, des premières activités relevant du programme d'action régional, avec le total soutien de l'unité de coordination régionale.

Tableau 9. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Asie en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget de base	Fonds supplémentaire	Total des dépenses 1999
Dépenses de personnel (1P-5, 1P-4, 1P-3, 1G)	345 500	0	345 500
Consultants et experts	34 565	11 608	46 173
Frais de voyage des représentants et participants	0	90 668	90 668
Frais de voyage du personnel	51 259	15 928	67 187
Services contractuels		7 000	7 000
Dons		159 400	159 400
Total	431 324	284 604	715 928

30. Sur les 431 324 dollars consacrés au titre du budget de base à la facilitation de l'application et de la coordination de la Convention dans la région de l'Asie, 345 500 sont allés aux traitements et autres dépenses de personnel et 51 259 aux frais de voyage des membres du personnel envoyés à des réunions nationales, sous-régionales ou régionales. Un total de 284 604 dollars a été prélevé sur le Fonds supplémentaire pour soutenir les activités de facilitation.

31. Le secrétariat a facilité, entre autres, l'organisation de quatre séminaires nationaux de sensibilisation et a de plus soutenu plusieurs pays au titre du processus d'élaboration de leurs programmes d'action nationaux. Le secrétariat a concouru à l'organisation de la réunion des centres de coordination de l'Asie, d'une réunion ayant marqué le lancement du réseau de programmes thématiques sur la surveillance et l'évaluation et d'un atelier afro-asiatique sur les systèmes d'alerte précoce, tenu à Beijing. Le secrétariat a soutenu le processus d'adhésion dans la région et mis en route le processus d'établissement des rapports nationaux. L'unité de coordination régionale est entrée en activité.

32. Les résultats des activités de facilitation peuvent se récapituler comme suit :

a) Les séminaires nationaux de sensibilisation ont permis de renforcer le rôle des organes nationaux de coordination et de faciliter la formulation des programmes d'action nationaux. Le secrétariat a aidé trois pays à établir leurs programmes d'action nationaux respectifs, portant ainsi à six le total des programmes d'action nationaux finalisés;

b) Trois nouveaux pays ont adhéré à la Convention;

c) La planification de l'établissement des rapports nationaux a permis le déroulement en temps opportun des travaux préparatoires à l'élaboration des rapports nationaux devant être soumis par les pays asiatiques Parties;

d) Au niveau régional, la réunion des centres de coordination a débouché sur les résultats suivants : accord sur des directives communes relatives à l'élaboration des rapports nationaux; lancement du réseau de programmes thématiques sur la surveillance et l'évaluation et mise en route d'activités consécutives en 2000; mise en route des travaux préparatoires au lancement en 2000 du réseau de programmes thématiques sur l'agroforesterie et la conservation des sols;

e) La réunion interrégionale afro-asiatique sur les systèmes d'alerte précoce a adopté une série de recommandations pour action tendant à promouvoir la coopération concernant le recours à des systèmes d'alerte précoce pour combattre la désertification dans ces deux régions;

f) Le personnel de l'unité a en outre apporté un soutien concernant les politiques à l'échelon du programme et facilité le processus de formulation d'une nouvelle annexe, relative à l'Europe centrale et orientale.

Tableau 10. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Budget de base	Fonds supplémentaire	Total des dépenses 1999
Dépenses de personnel (1P-5, 1P-3, 1G)	247 033	0	247 033
Consultants et experts	12 183	6 748	18 931
Frais de voyage des représentants et participants	0	145 820	145 820
Frais de voyage du personnel	0	14 077	14 077
Services contractuels	0	0	0
Dons	0	140 600	140 600
Total	259 216	307 245	566 461

33. Au titre du budget de base, 247 033 dollars sont allés aux traitements et autres dépenses de personnel et 12 183 dollars à des services de consultants. Un montant de 307 245 dollars provenant du Fonds supplémentaire a été affecté au soutien des activités de facilitation.

34. Le secrétariat a facilité l'organisation de quatre ateliers nationaux de sensibilisation, d'une réunion d'experts sur les repères et les indicateurs, et de la cinquième réunion régionale (tenue au Pérou). Un bulletin d'information régional a été publié régulièrement et un appui a été apporté au fonctionnement du système d'information régional (DESELAC) ainsi qu'au fonctionnement de l'unité de coordination régionale. L'élaboration d'un guide méthodologique pour l'établissement des rapports nationaux a bénéficié d'un soutien et l'on a procédé à l'examen exhaustif et à l'expansion de la liste des centres de coordination nationaux. On a fourni aux pays Parties de la région des conseils sur la totalité des questions liées à la Convention et on a apporté aux pays une assistance concernant le processus d'adhésion.

35. Les résultats des activités peuvent se récapituler comme suit :

a) Les séminaires de sensibilisation ont permis d'améliorer la coopération entre les partenaires intéressés, de renforcer les capacités des pays et de donner une impulsion à l'élaboration des programmes d'action nationaux. Huit programmes d'action nationaux ont été adoptés à ce jour;

b) Les efforts déployés en continu ont abouti à la ratification par deux nouveaux pays de la Convention en 1999, portant à 30 le nombre des pays Parties de cette région, qui compte 33 pays au total;

c) La réunion régionale a permis aux centres de coordination nationaux de procéder à un échange d'informations sur leur expérience respective en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'action. Des directives relatives à l'établissement des rapports nationaux ont été formulées. Des programmes d'action sous-régionaux et régionaux ainsi que des propositions de projet spécifiques concernant la lutte contre la désertification ont été approuvés

et lors de la réunion régionale on s'est penché sur les préparatifs communs de la troisième session de la Conférence des Parties;

d) Le développement plus avant du système d'information régional (DESELAC), la diffusion d'un bulletin d'information régional ainsi que l'examen exhaustif et l'expansion de la liste des centres de coordination nationaux ont facilité les contacts entre les centres de coordination et les autres partenaires intéressés de la région tout en concourant à l'amplification des flux d'informations sur la désertification dans la région;

e) Le soutien apporté aux activités dans la région l'a été en partie par l'intermédiaire de l'unité de coordination régionale, qui a commencé à soutenir des activités aux niveaux national, sous-régional et régional.

Tableau 11. Dépenses engagées en 1999 pour faciliter l'application et la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale
(En dollars)

Objet de dépense	Budget de base	Fonds supplémentaire	Montant total des dépenses en 1999
Dépenses de personnel (1 P-4, 1 G ^a)	98 606	0	98 606
Consultants et experts	0	1 272	1 272
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0
Frais de voyage du personnel	3 956	2 631	1 587
Services contractuels	0	0	0
Dons	0	0	0
Total	102 562	3 903	106 465

36. Au titre du budget de base, 98 606 dollars ont été dépensés pour les traitements et autres dépenses de personnel et 3 956 dollars pour les frais de voyage du personnel, soit en tout 102 562 dollars. L'appui apporté aux activités de facilitation par le Fonds supplémentaire s'est élevé à 3 903 dollars. Dans le cadre de ce programme des services de secrétariat à temps partiel ont été fournis à l'unité de la direction exécutive et de l'administration.

37. Les activités de facilitation de l'application de la Convention dans la région de la Méditerranée septentrionale ont consisté notamment à participer aux réunions régionales des organes de liaison et des ministres des pays visés à l'annexe IV. Le secrétariat a facilité le déroulement des programmes d'action nationaux et du programme d'action régional. Les résultats de ces activités peuvent être résumés comme suit :

^a Dans le cadre du sous-programme pour la région de la Méditerranée septentrionale des services de secrétariat ont été fournis au bureau de la direction exécutive et de l'administration.

a) L'appui technique apporté à l'élaboration des programmes d'action nationaux des pays visés à l'annexe IV a permis d'adopter un programme d'action en juin 1999 ainsi que les lignes directrices d'un autre en juillet 1999. La réunion ministérielle régionale qui s'est tenue en novembre 1999 a adopté les orientations du programme d'action régional;

b) Les réunions régionales ont permis de renforcer les liens entre le secrétariat, les interlocuteurs nationaux et les autres protagonistes en vue d'améliorer la coopération et l'échange d'informations sur les questions liées à la Convention.

Relations extérieures et information et ONG

Tableau 12. Dépenses engagées en 1999 au titre des relations extérieures et de l'information
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives de 1999	Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (1 P-4, 2 P-2, 1 G)	323 000	210 657	0
Consultants et experts	43 000	52 582	0
Frais de voyage des participants et représentants	0	184	143 238
Frais de voyage du personnel	22 000	61 719	0
Services contractuels	0	0	67 977
Dons	0	0	156 500
Total	388 000	325 142	367 715

38. Au titre du budget de base, 210 657 dollars ont été dépensés pour les traitements et autres dépenses de personnel, 52 582 dollars pour les services de consultants et 61 719 dollars pour les frais de voyage du personnel, soit en tout 324 958 dollars. Les frais de voyage résultaient principalement de la participation à des consultations et des réunions ayant un rapport avec la Convention, notamment avec les organes directeurs d'autres conventions et d'institutions partenaires ainsi que dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les consultants ont aidé à rédiger des documents techniques et à rassembler des informations sur les synergies avec les autres conventions ainsi qu'à établir d'autres documents destinés à la Conférence des Parties.

39. Les activités relatives aux relations extérieures et à l'information ont porté principalement sur trois points : la coordination interinstitutions, la coopération avec les organisations non gouvernementales et l'information.

40. Parmi les activités relatives à la coordination interinstitutions, il faut signaler notamment la participation active à des réunions et à des consultations périodiques avec les principales

institutions partenaires appuyant l'application de la Convention. L'échange de mémoires avec ces partenaires s'est également poursuivi.

41. Au chapitre de la coopération avec les organisations non gouvernementales, il faut mentionner l'appui à l'organisation de réunions des ONG, l'aide apportée à la participation des ONG à la Conférence des Parties et à d'autres réunions connexes, l'aménagement des capacités d'information et de sensibilisation et le renforcement des moyens institutionnels.

42. Parmi les activités d'information figurent la publication du bulletin d'information de la Convention, la réimpression des dossiers d'information sur la Convention et la production d'articles souvenirs pour la troisième session de la Conférence des Parties. Le système d'information de la Convention a été amélioré de manière à ce que la page correspondante du Web soit plus accessible à l'utilisateur.

43. Les résultats de ces activités peuvent être résumés comme suit :

a) Le secrétariat s'est attaché à renforcer ses relations avec les secrétariats des autres conventions pertinentes, des institutions financières internationales et d'autres organisations intergouvernementales, et il a élaboré un document de fond sur les synergies potentielles;

b) Diverses réunions ont permis aux ONG de sensibiliser le public aux problèmes des collectivités locales et aux méthodes suivies pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols. Les ONG jouent un rôle essentiel sur le plan local en facilitant la participation à la base et l'application des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de la Convention;

c) Les documents d'information et de sensibilisation ont favorisé et facilité le dialogue intersectoriel et interrégional et fait prendre conscience du problème de la désertification, de son caractère mondial et de ses liens avec d'autres problèmes d'environnement, notamment la biodiversité et les changements climatiques.

Administration et finances

Tableau 13. Dépenses effectuées en 1999 au titre de l'administration et des finances
(En dollars)

Objet de dépense	Budget 1999	Dépenses effectives de 1999	En pourcentage des dépenses inscrites au budget 1999
Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-3, 3 G)	485 000	239 345	49,3
Autres dépenses relatives au personnel	0	70 516	
Frais de voyage du personnel	16 500	106 132	643,2
Services contractuels	0	6 000	
Dépenses générales de fonctionnement	464 000	307 480	66,3
Fournitures et accessoires	35 000	52 039	148,7
Total	1 000 500	781 512	78,1

44. Au titre de ce programme, un montant de 781 512 dollars inscrit au budget de base a servi à financer les dépenses suivantes : traitements des fonctionnaires et dépenses connexes, engagement du personnel temporaire nécessaire à l'ensemble du secrétariat, voyages effectués au titre de l'administration et des finances et dépenses générales de fonctionnement du secrétariat de la Convention, à savoir les frais de communication (téléphone, télécopie, affranchissement, valise diplomatique), la location et l'entretien des bureaux, l'achat de fournitures et d'accessoires, la location et l'entretien du matériel de photocopie et de télécopie. Ce programme a également permis d'apporter un appui logistique aux voyages officiels.

45. Les économies réalisées dans le cadre de ce programme sont dues principalement au fait que le montant de la contribution au financement des activités communes à Haus Carstanjen a été plus faible que prévu (s'agissant par exemple des coûts liés à la sécurité, au nettoyage, aux travaux de réparation et d'entretien, à l'éclairage, au chauffage, à l'énergie et à l'eau, aux services postaux et aux services de la valise diplomatique, au central téléphonique et aux primes d'assurance responsabilité civile). Ces économies résultent des négociations menées avec succès par l'administrateur des locaux communs en vue de réduire les tarifs des télécommunications en 1999, du report de réparations prévues et du fait que les charges relatives aux locaux communs sont calculées en grande partie au prorata des effectifs. D'autres économies sont imputables au fait qu'il a été convenu avec l'Organisation des Nations Unies d'utiliser le compte de l'appui aux programmes pour financer le traitement du chef de l'unité de l'administration et des finances (P-5) et les dépenses connexes ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement (voir par. 58 ci-dessous).

46. Au chapitre des résultats du programme "Administration et finances" il faut signaler notamment :

- a) L'amélioration de la qualité et des délais de soumission des rapports présentés par les bailleurs de fonds et la mise en place d'un système de suivi financier pour faciliter le suivi des fonds et la communication des informations pertinentes;
- b) Le transfert réussi du secrétariat de Genève à Bonn et la mise à disposition de tous les services généraux aux usagers internes et externes;
- c) L'amélioration des définitions d'emploi et des procédures de recrutement pour tous les postes approuvés;
- d) Le développement des contrôles internes financiers et autres de manière à ce que toutes les ressources soient comptabilisées, contrôlées et utilisées correctement;
- e) La prise en charge de la plupart des services assurés auparavant par l'ONUG tels que la gestion des données relatives au personnel dans le cadre du Système intégré de gestion (SIG), l'examen, l'inscription sur les livres et le règlement des demandes de remboursement de frais de voyage, ainsi que l'examen, et l'ajustement des pièces comptables et l'établissement de bordereaux pour toutes les transactions financières relatives à la Convention.

Mécanisme mondial

Tableau 14. Dépenses relatives au Mécanisme mondial en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Projet de budget 1999	Dépenses effectives en 1999	En pourcentage des dépenses inscrites au budget 1999
Contribution aux activités communes	1 003 000	987 000	98,4
Total	1 003 000	987 000	98,4

47. Un montant total de 987 000 dollars a été viré sur le compte du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour financer des dépenses d'administration du Mécanisme mondial. On trouvera au tableau 15 des indications détaillées sur l'utilisation de ces fonds.

48. Le tableau 15 fournit également des données détaillées sur le compte administratif du budget de base du Mécanisme mondial en 1999. Le budget total pour l'année était de 907 974 dollars, dont 80,4 % ont été utilisés et engagés au cours de l'année, tandis qu'un montant de 178 419 dollars a été reporté sur l'exercice 2000. 1999 a été la première année pleine des activités du Mécanisme mondial, celle où l'on a mis en place les services du Mécanisme et commencé à recruter le personnel. Le recrutement des deux premiers administrateurs a été retardé par rapport aux prévisions initiales et c'est l'une des raisons qui expliquent les économies réalisées au cours de l'année.

Tableau 15. Compte administratif du budget de base du Mécanisme mondial en 1999
(En dollars)

Objet de dépense	Prévisions budgétaires	Dépenses effectives	En pourcentage des prévisions	Crédits non engagés reportés sur le budget 2000
Dépenses de personnel	359 808	321 502	89,3	38 306
Frais de voyage	142 000	113 783	80,1	28 217
Consultants	165 500	141 631	85,6	23 869
Dépenses générales de fonctionnement	70 982	10 271	14,5	60 711
Fournitures et accessoires	20 000	20 104	100,5	(104)
Services contractuels	89 684	62 264	69,4	27 420
Dons	60 000	60 000	100,0	0
Total partiel	907 974	729 555	80,4	178 419
Frais généraux	79 026	79 026	100,0	0
Total	987 000	808 581	81,9	178 419

B. Contribution supplémentaire du gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention

49. Le gouvernement du pays d'accueil a versé une contribution supplémentaire de 1 million de DM (542 476 dollars) au titre des activités et manifestations liées à la Convention. En outre, le fonds d'affectation spéciale a rapporté 7 187 dollars d'intérêts, les ressources totales du fonds atteignant par conséquent 549 663 dollars. Cette contribution a servi à financer les activités suivantes :

Activité	Dépenses effectives (en dollars)
Appui au processus d'adhésion en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans les pays de l'OCDE	195 415
Facilitation des échanges d'informations entre les principaux participants aux activités liées à la Convention	64 231
Préparation et organisation des activités du Comité de la science et de la technologie (CST), notamment celles du Groupe spécial d'experts des connaissances traditionnelles	133 640
Atelier sur le renforcement des capacités et la promotion d'un environnement porteur dans le cadre du programme d'action régional de la Convention à Harare (Zimbabwe)	17 000
Organisation du deuxième Forum mondial des maires (Bonn, 1999)	5 024
Organisation de réunions de groupes d'experts sur les réseaux par programme thématique en Asie	20 000

Activité	Dépenses effectives (en dollars)
Mise en place d'un réseau régional sur les systèmes d'information en Amérique latine et dans les Caraïbes	20 000
Appui à l'organisation du deuxième Forum Afrique-Amérique latine et Caraïbes sur l'application de la Convention	29 275
Dépenses d'appui au programme (13 %)	62 996
Dépenses totales	547 581

C. Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention

Tableau 16. Situation du Fonds d'affectation spéciale pour la participation
Dépenses au 31 décembre 1999
(En dollars)

Recettes	Montant
Solde reporté de 1998	728 707
Intérêts accumulés et ajustements portant sur des années antérieures	568 737
Contributions encaissées en 1999	177 221
Intérêts échus en 1999	20 211
Recettes totales 1999	1 494 876
Dépenses	Montant
Réunions du Bureau et consultations informelles	30 020
Frais de voyage de 119 participants à la troisième session de la Conférence des Parties	934 069
Dépenses directes totales	964 089
Frais généraux (13 %)	125 332
Dépenses effectives totales en 1999	1 089 421
Solde non utilisé	405 455

50. La participation de huit membres du bureau de la Conférence des Parties à deux réunions intersessions (Bonn, Allemagne) a été facilitée moyennant une dépense de 30 020 dollars. Les membres des bureaux de la Conférence des Parties et du Comité de la science et de la technologie ainsi que 119 participants (934 069 dollars) ont suivi les travaux de la troisième session de la Conférence des Parties (Recife, Brésil, 15-26 novembre 1999).

51. Les dépenses totales engagées en 1999 au titre du fonds de participation s'élèvent à 1 089 421 dollars, somme comprenant les dépenses d'appui au programme.

III. RESSOURCES HUMAINES

A. Budget de base

52. Le tableau d'effectifs du secrétariat approuvé au titre du budget de base 1999 comptait 21 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 11 postes d'agents des services généraux.

53. Le tableau 17 fournit des indications sur les postes du secrétariat approuvés en 1999 par classe et source de financement. Hormis un poste de P-5 (voir par. 45 ci-dessus, sous la rubrique administration et finances), qui a été volontairement laissé vacant dans le budget de base mais occupé au titre du compte d'appui aux programmes pour aider à réaliser les économies de base nécessaires, tous les autres postes du tableau 17 ont été occupés à temps partiel ou complet au cours de la période considérée.

Tableau 17. Postes du secrétariat de la Convention en 1999 par source de financement

Classe	Budget de base		Appui aux programmes		Total des postes pourvus	
	Nombre	Sexe	Nombre	Sexe	Nombre	Sexe
SSG	1	1 H	-	-	1	1 H
D-1	1	-	1 F	-	1	1 F
P-5/L-5	6*	4 H	1 F	1	7	4 H 2 F
P-4	4	3 H	1 F	-	4	3 H 1 F
P-3	6	5 H	1 F	-	6	5 H 1 F
P-2	3	-	3 F	-	3	3 F
Total partiel	21*	13 H	7 F	1	22*	13 H 8 F
Agents des services généraux	11	4 H	7 F	3	3 F	14 14 H 10 F
Total	32*	17 H	14 F	4	4 F	36* 17 H 18 F

* Un poste de P-5 laissé vacant en 1999 a été pourvu ultérieurement au titre du compte d'appui aux programmes.

54. Sur les 36 fonctionnaires que compte le secrétariat de la Convention, les hommes représentent 61,9 % des effectifs de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et les femmes 38,1 %. Dans la catégorie des administrateurs de la classe P-5 et des classes supérieures, les pourcentages correspondants sont de 62,5 et 37,5 %. Le secrétariat continue de mettre tout en œuvre pour inciter des femmes possédant les compétences requises

à rejoindre les rangs du secrétariat en vue d'atteindre l'objectif de la parité hommes/femmes que s'est fixé l'ONU.

55. Outre les 36 membres du personnel, les effectifs du secrétariat ont été complétés par : a) le prêt non remboursable pour 12 mois d'un fonctionnaire de la catégorie des administrateurs (P-5) venant de l'Organisation météorologique mondiale; b) trois postes d'administrateur auxiliaire financés par l'Allemagne (2) et par l'Italie (1) et c) deux postes de personnel temporaires pour une durée de moins d'un an chacun, créés au titre du Fonds de Bonn en vue d'apporter un appui fonctionnel au processus d'adhésion en Europe centrale et orientale ainsi qu'à la facilitation des échanges d'informations entre les principaux participants aux activités liées à la Convention. L'effectif total du secrétariat est donc de 42 personnes (sans compter les agents recrutés au titre du financement des services de personnel temporaire).

56. Le tableau 18 ci-après indique la répartition géographique des fonctionnaires occupant des postes relevant du budget de base ou de l'appui aux programmes. Si la considération première dans la nomination du personnel de la Convention est la nécessité d'assurer les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, il faut néanmoins veiller à ce que le personnel soit recruté sur une base géographique aussi large que possible.

57. Au cours de la période visée par le rapport, l'objectif du secrétariat a été de faire en sorte que tous les postes approuvés soient pourvus de manière à assurer un fonctionnement optimal. Les opérations de recrutement ont souffert de retards au cours de la période qui a immédiatement suivi le transfert de Genève à Bonn, mais le taux d'occupation à la fin de 1999 s'établissait à 100 %.

Tableau 18. Répartition géographique des fonctionnaires relevant du budget de base et du compte d'appui aux programmes dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur

Classe	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Europe occidentale et autres États	Total
SSG	1	-	-	-	1
D-1	-	-	-	1	1
P-5/L-5	1	1	1	3	6
P-4	2	1	-	1	4
P-3	3	1	2	-	6
P-2	1	1	-	1	3
Total	8	4	3	6	21
En pourcentage du total	38,1	19,0	14,3	28,6	100,0

B. Dépenses d'appui aux programmes

58. L'ONU a émis à l'intention du secrétariat de la Convention en 1999 un avis d'allocation de crédit d'un montant total de 315 000 dollars, destiné à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel relatifs à un poste de P-5 et à trois postes d'agent des services généraux (287 700 dollars), la location et l'entretien du matériel (4 300 dollars) et les frais de communication (23 000 dollars). Ce crédit a été demandé conformément à la décision adoptée par la Conférence des Parties à sa deuxième session. Il s'agit en l'occurrence du poste du chef de l'unité de l'administration et des finances (P-5), de deux postes d'agent des services généraux dans la même unité et d'un poste de secrétaire de liaison à Genève. Tout en assumant une part de plus en plus importante des fonctions et responsabilités administratives et financières qu'exerçait auparavant l'ONU, le secrétariat de la Convention continue de négocier pour obtenir une part plus grande des recettes d'appui aux programmes provenant des fonds d'affectation spéciale de la Convention.

IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE

59. Au paragraphe 9 des règles de gestion financière de la Convention il est stipulé ce qui suit : "Il est maintenu, dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie dont la Conférence des Parties fixe périodiquement le niveau par consensus. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées".

60. À sa deuxième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie maintenue dans le cadre du Fonds général était fixée à un niveau représentant 8,3 % du budget de base, frais généraux compris. À l'expiration de la période visée par le rapport, la réserve de trésorerie correspondait au niveau requis de 371 765 dollars.

Annexe I

État des contributions au budget de base au 31 décembre 1999
(En dollars)

États membres ^a	Quote-part pour 1999 ^b	Trop-perçu de contributions pour 1999	Contributions reçues au 31-12-1999	Contributions non acquittées à recevoir au 31-12-1999
Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base de la Convention (UX)				
Afghanistan ^c	200	-	-	200
Afrique du Sud	26 120	36 000	9 880	-
Algérie	6 690	9 200	2 510	-
Allemagne	699 850	706 200	6 350	-
Angola ^c	500	-	-	500
Antigua-et-Barbuda	150	200	50	-
Arabie saoudite	40 600	-	-	40 600
Argentine	73 060	73 410	350	-
Arménie	790	-	-	790
Autriche	67 160	67 460	300	-
Azerbaïdjan	1 590	-	-	1 590
Bahreïn	1 240	1 683	443	-
Bangladesh ^c	500	-	-	500
Barbade	590	1 400	810	-
Belgique	78 660	-	-	78 660
Belize	50	-	-	50
Bénin ^c	150	-	-	150
Bolivie	500	-	-	500
Botswana	740	1 800	1 060	-
Brésil	104 890	-	-	104 890
Burkina Faso ^c	150	150	-	-
Burundi ^c	50	-	-	50
Cambodge ^c	50	50	-	-
Cameroun	940	-	-	940
Canada	196 540	197 530	990	-
Cap-Vert ^c	150	-	-	150
Chili	9 370	9 370	-	-
Chine	69 440	69 775	335	-
Colombie	860	-	-	860
Communauté européenne	123 920	124 700	780	-
Comores ^c	50	-	-	50

États membres ^a	Quote-part pour 1999 ^b	Trop-perçu de contributions pour 1999	Contributions reçues au 31-12-1999	Contributions non acquittées à recevoir au 31-12-1999
Congo	50	-	-	50
Costa Rica	1 140	-	-	1 140
Côte d'Ivoire	640	-	-	640
Cuba	1 830	-	-	1 830
Danemark	49 320	68 000	18 680	-
Djibouti ^c	50	-	-	50
Dominique	50	-	-	50
Égypte	4 660	4 710	50	-
El Salvador	840	-	-	840
Émirats arabes unis	12 690	12 716	26	-
Équateur	1 440	-	-	1 440
Érythrée ^c	50	-	-	50
Espagne	184 740	254 700	69 960	-
Éthiopie ^c	450	384	-	66
Fidji	250	560	310	-
Finlande	38 660	38 810	150	-
France	466 630	643 300	176 670	-
Gabon	1 040	-	-	1 040
Gambie ^c	50	-	-	50
Géorgie	230	-	-	230
Ghana	500	-	-	500
Grèce	25 030	25 000	-	30
Grenade	50	-	-	50
Guatemala	1 290	-	-	1 290
Guinée ^c	200	-	-	200
Guinée-Bissau ^c	50	-	-	50
Guinée équatoriale ^c	50	-	-	50
Guyana	50	-	-	50
Haïti ^c	150	-	-	150
Honduras	200	461	261	-
Hongrie	2 140	-	-	2 140
Îles Cook	50	-	-	50
Îles Marshall	50	50	-	-
Îles Salomon ^c	50	-	-	50
Inde	21 360	21 439	79	-
Indonésie	13 090	13 190	100	-
Iran (République islamique d')	13 780	-	-	13 780
Irlande	15 960	22 000	6 040	-

États membres ^a	Quote-part pour 1999 ^b	Trop-perçu de contributions pour 1999	Contributions reçues au 31-12-1999	Contributions non acquittées à recevoir au 31-12-1999
Islande	2 280	2 280	-	-
Israël	24 640	24 730	90	-
Italie	387 620	389 600	1 980	-
Jamahiriya arabe libyenne	9 420	-	-	9 420
Jamaïque	450	400	-	50
Japon	1 239 200	1 246 600	7 400	-
Jordanie	450	-	-	450
Kazakhstan	4 710	-	-	4 710
Kenya	500	-	-	500
Kirghizistan	590	-	-	590
Kiribati	50	-	-	50
Koweït	9 570	-	-	9 570
Lesotho ^c	150	-	-	150
Liban	1 140	-	-	1 140
Libéria ^c	150	-	-	150
Luxembourg	4 860	4 910	50	-
Madagascar ^c	200	266	66	-
Malaisie	12 840	12 940	100	-
Malawi ^c	150	200	50	-
Mali ^c	150	-	-	150
Malte	990	970	-	20
Maroc	2 920	4 000	1 080	-
Maurice	640	800	160	-
Mauritanie ^c	50	100	50	-
Mexique	69 890	-	-	69 890
Micronésie	50	-	-	50
Monaco	140	-	-	140
Mongolie	150	-	-	150
Mozambique ^c	50	-	-	50
Myanmar ^c	500	-	-	500
Namibie	500	550	50	-
Nauru	50	-	-	50
Népal ^c	250	300	50	-
Nicaragua	50	-	-	50
Niger ^c	150	150	-	-
Nigéria	2 870	-	-	2 870
Nioué	50	-	-	50
Norvège	43 520	60 000	16 480	-

États membres ^a	Quote-part pour 1999 ^b	Trop-perçu de contributions pour 1999	Contributions reçues au 31-12-1999	Contributions non acquittées à recevoir au 31-12-1999
Oman	3 670	3 670	-	-
Ouganda	250	-	-	250
Ouzbékistan	2 2630	10 485	7 855	-
Pakistan	4 210	-	-	4 210
Palaos ^c	50	100	50	-
Panama	940	1 300	360	-
Paraguay	990	-	-	990
Pays-Bas	116 340	116 880	540	-
Pérou	6 740	9 400	2 660	-
Portugal	29 740	29 890	150	-
Qatar	1 390	-	-	1 390
République arabe syrienne	4 560	6 300	1 740	-
République centrafricaine ^c	50	-	-	50
République de Corée	5 910	-	-	5 910
République de Moldova	750	-	-	750
République démocratique du Congo ^c	500	-	-	500
République démocratique populaire lao ^c	50	-	-	50
République dominicaine	1 040	-	-	1 040
République-Unie de Tanzanie ^c	200	-	-	200
Roumanie	4 760	4 810	50	-
Royaume-Uni	363 180	365 070	1 890	-
Rwanda ^c	50	-	-	50
Sainte-Lucie	50	-	-	50
Saint-Kitts-et-Nevis	50	-	-	50
Saint-Marin	20	-	-	20
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	50	-	-	50
Samoa ^c	50	-	-	50
Sao-Tomé-et-Principe ^c	50	-	-	50
Sénégal	450	-	-	450
Seychelles	150	-	-	150
Sierra Léone ^c	50	-	-	50
Singapour	5 250	-	-	5 250
Soudan ^c	450	-	-	450
Sri Lanka	700	-	-	700
Suède	77 380	106 700	29 320	-
Suisse	86 690	119 500	32 810	-
Swaziland	150	200	50	-

États membres ^a	Quote-part pour 1999 ^b	Trop-perçu de contributions pour 1999	Contributions reçues au 31-12-1999	Contributions non acquittées à recevoir au 31-12-1999
Tadjikistan	350	-	-	350
Tchad ^c	50	-	-	50
Togo ^c	50	-	-	50
Tonga	50	-	-	50
Tunisie	2 030	2 700	670	-
Turkménistan	590	-	-	590
Turquie	31 380	31 570	190	-
Tuvalu ^c	50	-	-	50
Uruguay	2 000	-	-	2 000
Vanuatu ^c	50	-	-	50
Venezuela	12 590	-	-	12 590
Viet Nam	500	-	-	500
Yemen ^c	500	-	-	500
Zambie ^c	150	-	-	150
Zimbabwe	640	640	-	-
Total	4 956 870	4 962 259	402 125	396 736

Notes :

Le montant estimatif total des contributions pour 1999 s'élève à 4 956 870 dollars, les chiffres ayant été arrondis à la dizaine de dollars la plus proche.

- ^a Les Parties effectives sont les États et les organisations d'intégration économique régionale qui étaient Parties à la Convention au 31 décembre 1999.
- ^b Les quotes-parts pour 1999 (4 956 870 dollars) ont été calculées en fonction de la part du budget de base approuvé pour 1999 (6 100 000 dollars) qui doit être répartie entre les Parties (décision 6/COP.2, ICCD/COP(2)/14/Add.1).
- ^c Pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés.

Annexe II

**Fonds supplémentaires : contributions versées et contributions annoncées
mais non versées au 31 décembre 1999**

Pays/organisme donateur	Contributions (en dollars)	Contributions annoncées mais non versées	
		Montant annoncé	Équivalent en dollars*
Allemagne	-	15 000 deutsche mark	8 300
Argentine	-	15 000 dollars	15 000
Belgique	57 462	-	-
Canada	36 714	-	-
Chili	5 000	-	-
Danemark	25 000	-	-
Espagne	158 644	-	-
États-Unis d'Amérique	55 000	150 000 dollars	150 000
Finlande	175 803		
France	44 344	-	-
Irlande	19 790	-	-
Italie	495 650	400 000 000 lires	209 150
Japon	1 725 024	-	-
Mexique	20 000	-	-
Norvège	26 378	-	-
Pays-Bas	25 000	-	-
Royaume-Uni	30 000	-	-
Suède	28 980		
Suisse	409 483	-	-
FIDA	30 000	160 000 dollars	160 000
IEPF	42 998	-	-
OMM	42 578	18 764 francs suisses	12 264
OUA	100 000		
PNUE	207 500	92 500 dollars	92 500
Total	3 761 348		647 214

Notes :

FIDA = Fonds international de développement agricole.

IEPF = Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie.

OMM = Organisation météorologique mondiale.

OUA = Organisation de l'unité africaine.

PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

* Au taux de change officiel de l'ONU applicable en décembre 1999.

Annexe III

**État des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation
au processus de la Convention au 31 décembre 1999**

Pays/organisme donateur	Contribution (en dollars)	Contributions annoncées mais non versées	
		Montant annoncé	Équivalent en dollars*
Canada	32 951	5 000 dollars canadiens	3 300
France		700 000 francs	113 000
Japon	75 000		
Norvège	69 270		-
Total	177 221	-	116 330

* Au taux de change officiel de l'ONU applicable en décembre 1999.
